



L'ASSURANCE VIE TEMPORAIRE, UN RÉGIME DE BASE QUI PEUT ÉVOLUER AU GRÉ DE VOS BESOINS.

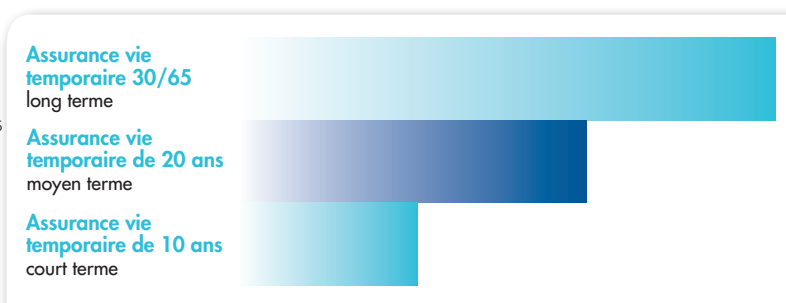
Que vous soyez à la recherche d'une assurance vie abordable pour couvrir vos dettes à court terme, votre prêt hypothécaire, l'éducation de vos enfants ou les frais associés à votre décès, l'assurance vie temporaire de l'Assurance vie Équitable^{MD} peut combler vos besoins.

Assurance vie temporaire de 10 ans	Assurance vie temporaire de 20 ans	Assurance vie temporaire 30/65
L'assurance vie temporaire de 10 ans pour le coût initial le moins élevé ¹	L'assurance vie temporaire de 20 ans pour une prime initiale sur une période plus longue ²	L'assurance vie temporaire 30/65 pour une couverture au coût global le moins élevé sur une période de 30 ans ³

PERSONNALISER VOTRE RÉGIME

Un régime d'assurance vie temporaire peut être conçu afin de combler vos besoins particuliers.

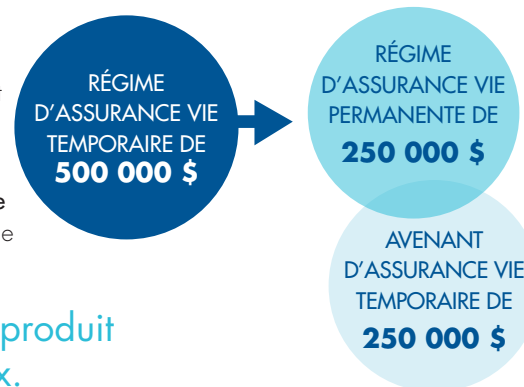
- Économisez de l'argent en combinant plusieurs couvertures en un seul et même régime pour satisfaire vos besoins et votre budget.
- Ajoutez plusieurs personnes aux régimes d'assurance vie personnelle et ne payez des frais que pour un seul contrat.⁴
- Ajoutez un avenant d'assurance maladies graves⁵ pour vous procurer des fonds qui pourront vous aider dans la gestion des dépenses personnelles et médicales pour que vous puissiez vous concentrer sur votre rétablissement.
- Augmentez les possibilités de personnalisation en ajoutant des avenants facultatifs.



MODIFIER VOTRE RÉGIME POUR SATISFAIRE VOS BESOINS ÉVOLUTIFS

Votre assurance peut suivre l'évolution de vos besoins au fil du temps. Aucune preuve d'assurabilité supplémentaire n'est exigée.

- **Faites durer un contrat d'assurance vie temporaire de 10 ans jusqu'à 25 ans**
Échangez votre contrat d'assurance vie temporaire de 10 ans pour un nouveau contrat de 20 ans avant le cinquième anniversaire contractuel.⁶
- **Changez une partie de votre assurance vie temporaire pour une protection à vie**
Transformez une partie de votre contrat d'assurance vie temporaire en un contrat d'assurance vie permanente et ajoutez un avenant d'assurance vie temporaire pour le reste de la couverture. Frais pour un seul contrat.⁷ Par exemple :
- **Changez la totalité de votre assurance vie temporaire pour une protection à vie**
Transformez votre contrat en un contrat d'assurance vie entière ou d'assurance vie universelle pour bloquer les taux à vie.



Discutez avec votre conseillère ou votre conseiller du produit d'assurance vie temporaire qui vous convient le mieux.

¹ Les primes sont renouvelées tous les 10 ans jusqu'à l'âge de 85 ans. ² Les primes sont renouvelées tous les 20 ans jusqu'à l'âge de 85 ans. ³ Les primes sont payables sur une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon le dernier événement à survenir, et ce, sans aucune augmentation de prime. ⁴ La couverture sur plusieurs têtes n'est pas offerte avec les régimes détenus par une société. ⁵ Prévoit une prestation forfaitaire suivant le diagnostic de l'une des affections couvertes et une période de survie qui est habituellement de 30 jours. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre police. ⁶ Doit être effectué avant le cinquième anniversaire contractuel ou avant l'âge de 65 ans, selon le premier événement à survenir. Le nouveau régime de 20 ans sera établi selon l'âge et les taux actuels. ⁷ L'avenant d'assurance vie temporaire doit le même type de couverture d'assurance que celui du régime d'assurance vie temporaire initial (assurance vie temporaire de 10 ans, 20 ans ou 30/65). Les minimums exigés par le régime doivent être satisfaits. Si la moitié de la couverture ou plus est transformée, le reste de la couverture d'assurance vie temporaire peut être ajouté sous forme d'avenant d'assurance vie temporaire à l'âge et aux taux actuels. Si moins de la moitié de la couverture est transformée, il est possible d'ajouter un avenant d'assurance vie temporaire au régime d'assurance vie permanente dont la somme assurée maximale sera équivalente à celle de la couverture d'assurance vie permanente.

assurance vie temporaire



UN RÉGIME CONÇU TOUT À FAIT POUR VOUS

Examinons les façons d'établir le régime d'assurance vie temporaire qui vous convient le mieux!

VOS BESOINS

Quelles dépenses souhaiteriez-vous régler advenant votre décès ou une maladie grave?

Prêt hypothécaire (remboursement complet ou fonds accessibles pour couvrir les paiements.)	\$
Fonds pour le loyer (loyer mensuel x douze mois x nombre d'années)	\$
Prêts et dettes (cartes de crédit, prêts-auto, prêts étudiants, marges de crédit et autres dettes personnelles)	\$
Pension alimentaire pour conjoint ou enfant	\$
Fonds d'études des enfants (nombre d'enfants x coûts annuels x nombre d'années)	\$
Besoins de l'entreprise (prêts et dettes, conventions de rachat, assurance pour personne clé)	\$
Remplacement d'une partie ou de la totalité du salaire annuel net (montant de revenu à remplacer x nombre d'années)	\$
Droits successoraux et frais associés au décès payables au décès	\$
LIQUIDITÉS TOTALES NÉCESSAIRES	\$

VOTRE RÉGIME

Dans l'espace ci-dessous, vous pouvez, à l'aide votre conseillère ou votre conseiller, créer le régime d'assurance vie temporaire qui saura répondre à vos besoins particuliers.

Vous songez à une assurance vie temporaire? Pensez Équitable.

Les renseignements de ce dépliant ne constituent pas un avis juridique ou fiscal. Pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation personnelle, veuillez consulter votre fiscaliste, ou encore votre avocate ou votre avocat. Même si l'Assurance vie Équitable a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir la précision des renseignements contenus dans le présent document, le contrat prévaut dans tous les cas. MD indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1607FR(2020/06/30)

assurance vie temporaire

📍 L'Équitable, Compagnie d'assurance vie du Canada 📞 1 800 722-6615 🌐 www.equitable.ca/fr

 Assurance vie Équitable du Canada™
| Tout à fait pour moi.™